

FICHE ACCIDENT
du travail maritime

“Lors de la remise à l’eau d’une drague, un mouvement du navire entraîne le coincement de la main d’un matelot entre la drague et la cabine.”

CIRCONSTANCES DE L’ACCIDENT

Le 3 décembre 2025 à 10h, lors de la remise à l’eau de la drague tribord, le matelot accompagne manuellement son déplacement en la poussant vers l’extérieur du navire. Sous l’effet de la houle, un mouvement brusque du navire fait revenir la drague vers l’intérieur. La main gauche du matelot, positionnée sur le côté de la drague, est alors coincée entre celle-ci et la cabine.



LES CAUSES

Causes techniques

- Déplacement de la drague nécessitant un accompagnement manuel lors de sa remise à l’eau.

Causes humaines :

- Le marin ne s’est pas positionné à l’emplacement habituellement prévu pour accompagner la drague.

Causes organisationnelles :

- Le patron, situé aux commandes des treuils, n’a pas de visibilité directe sur les passes bâbord et tribord.

LES CONSÉQUENCES

Pour la victime :

- Fracture ouverte du majeur de la main gauche.
- Poursuite du travail jusqu’au retour à quai avant consultation médicale.
- 30 jours d’arrêt de travail.

Pour l’employeur :

- Poursuite de l’activité à deux après l’accident.
- Impact organisationnel lié à l’absence du marin

RECOMMANDATIONS

1 Prévention organisationnelle :

- Définir le positionnement sécurisé du matelot pendant la remise à l’eau.
- Pas de mouvement de la drague sans confirmation du bon positionnement du matelot.
- Définir un moyen de communication entre le patron aux commandes et le matelot.

2 Prévention humaine :

- Rappeler les zones de positionnement à respecter lors de la manœuvre.
- Ne jamais placer les mains ou le corps entre une charge susceptible de se déplacer et un élément fixe.
- Maintenir la vigilance même lorsque la manœuvre est habituelle et réalisée par des marins expérimentés.